PARCOURS DÉVELOPPEMENT ET PROTECTION DU PATRIMOINE CULTUREL - MÉDIATEUR DU PATRIMOINE - LP PROTECTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL (SUR SITE)

PRÉSENTATION :

le parcours en présentiel est fermé en 2024-2025
Cette Licence Professionnelle, Parcours Développement et protection du patrimoine culturel - médiateur du patrimoine, a pour but de former en un an des Médiateurs / Médiatrices du patrimoine, chargés de faire partager au public des connaissances sur le patrimoine, principalement historique, à travers des actions de médiation directe (visites guidées, des ateliers pédagogiques, des animations…) et indirecte (livrets, documents d'accompagnement, activités multimédias…). La médiation repose sur la maîtrise de connaissances, la mobilisation de techniques d'expression et de communication permettant de transmettre des savoirs et des savoir-faire à des publics très larges. La formation est plus particulièrement centrée sur les publics jeunes, scolaires et familiaux.

Le médiateur est généralement sous l'autorité du responsable de la structure, qu'il aide et qu'il assiste, mais il est l'opérateur sur le terrain, en contact direct avec le public.

Le Médiateur de patrimoine peut exercer ses fonctions dans des organismes divers :
- Collectivités territoriales, service patrimoine d'un réseau des Villes et Pays d'Art et d'Histoire, classes patrimoines
- Centres d'interprétation du patrimoine, musées, écomusées, monuments historiques
- Associations, entreprises patrimoniales ou culturelles qui interviennent dans le domaine des loisirs, de la culture, des festivals...
- Offices de tourisme

SAVOIR-FAIRE ET COMPÉTENCES :

La Licence Professionnelle « Développement et protection du patrimoine culturel - médiateur du patrimoine » vise à doter les étudiants d'une bonne culture générale historique et patrimoniale, ainsi qu'à former aux outils et techniques de la médiation et des bases dans la dimension administrative du métier (gestion).

- Créer et monter un projet éducatif et culturel relatif au patrimoine
- Identifier les publics, analyser les besoins d'un territoire, rechercher l'information utile, concevoir ou participer à la conception des actions envisagées
- Mettre en œuvre sur le terrain ce projet
- Prendre en charge un groupe de personnes dans le cadre de missions de médiation directe
- Évaluer les actions et les adapter en fonction des résultats observés.

LES + DE LA FORMATION :

La formation repose sur des enseignements « disciplinaires » (histoire de l'art, du patrimoine, histoire générale) assurés par des enseignants-chercheurs de l'université, et des enseignements à visée professionnelle (outils de la médiation, communication, la médiation du patrimoine dans divers contextes,

la prise en charge des publics…) dispensés en grande partie par des professionnels de la médiation et du patrimoine.

L'année de formation se déroule en 2 temps

1- deux semestres de formation à l'université du Mans, de septembre à avril : culture générale et historique, découverte du terrain culturel et patrimonial, théorie et pratique de la médiation, projet tuteuré, gestion, droit, communication, anglais.

2- avril - août : stage de 3 mois minimum dans une structure patrimoniale, suivi d'un mémoire et d'une soutenance (début septembre). Les stages peuvent être réalisés partout en France, sur des missions de médiation (guidage, ateliers, animations, accueil et prise en charge des publics, conception ou refonte d'outils de médiation…).

POURSUITE D'ÉTUDES :

Il est possible, après sélection sur dossier et entretien, d'intégrer un master patrimoine. L'université du Mans propose un parcours Valorisation du patrimoine culturel et développement local pouvant offrir une poursuite d'étude, débouchant sur des métiers différents (responsable de structure, chargé de valorisation…), pour lesquels une expérience de la médiation peut être un atout.

INSERTION PROFESSIONNELLE :

Voir les résultats de l'enquête ministérielle de décembre 2018 sur le devenir des diplômés de LP et Master
La licence professionnelle permet d'obtenir rapidement une qualification professionnelle pour une insertion directe dans la vie active, dans le métier de médiateur.
La structure des carrières dans la médiation conduit assez souvent à occuper en début de carrière des CDD (remplacements, missions temporaires de soutien à une action particulière, montage d'une nouvelle activité…), pouvant déboucher sur un CDI et des contrats de longue durée. La polyvalence (ouverture sur la pluralité des types de patrimoine, intérêt pour les différentes périodes et thématiques historiques…), le goût du contact (des publics, des professionnels) et le dynamisme sont des atouts pour une bonne insertion professionnelle.

Comment s'inscrire: www.univ-lemans.fr/inscription

Contacts